RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE LÉVIS

DATE	3 DÉCEMBRE 2019	**HEURE**	11h30
ENDROIT	996, RUE DE LA CONCORDE, BUREAU 1 – SALLE PIERRE-DANSEREAU 1		
RÉUNION NO.	2019-01		
RÉDIGÉ PAR	CHRISTIAN PARÉ	**VÉRIFIÉ PAR**	N/A

ORDRE DU JOUR

Accueil

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 décembre 2018
3. Bilan des opérations pour l'année 2018
4. Principaux travaux et activités réalisés en 2018-2019
5. Projets et activités à venir
6. Suivi de l'échantillonnage et de la caractérisation des émissions atmosphériques
7. Avis d'émissions élevées
8. Questions diverses
9. Mot de la fin

SONT PRÉSENTS :

Mme Karine Laflamme, conseillère municipale, représentante de l'exploitant

M. Christian Paré, chef du service des matières résiduelles, secrétaire du comité, Ville de Lévis

Mme Karole Labrie, représentante des Amis du boisé de l'Auberivière

Mme Mélanie Asselin, conseillère en qualité de l'air, service de la mise en valeur des écosystèmes, Ville de Lévis

M. Yvan Larouche, coordonnateur à l'incinérateur, Ville de Lévis

M. Jean-Pierre Larouche, citoyen habitant dans le secteur de l'incinérateur

M. Benoit Dufour, chargé de projet à la COOP FA, représentant d'un groupe environnemental

---

1. ACCUEIL / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Paré fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Karine Laflamme propose l'adoption de l'ordre du jour. Elle est appuyée par Madame Karole Labrie.

Résolution 2019-01

Il est proposé par Mme Karine Laflamme, appuyée par Mme Karole Labrie d'adopter l'ordre du jour tel quel.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2018

Le procès-verbal du comité de vigilance 2018 est projeté à l'écran et nous en faisons la lecture à haute voix. À la suite de quelques commentaires et précisions, les membres sont d'avis qu'il est conforme.

Résolution 2019-02

Il est proposé par Mme Karole Labrie, appuyée par M. Benoît Dufour d'accepter le compte-rendu 2018 tel quel.

3. BILAN DES OPÉRATIONS POUR L'ANNÉE 2018

M. Yvan Larouche fait un retour sur l'année 2018. Il résume les faits saillants du bilan des opérations de l'incinérateur pour 2018 à l'aide de la figure 1 et de trois graphiques que l'on retrouve dans la présentation placée en pièce jointe. Il discute également des résultats opérationnels et formule divers commentaires.

M. Yvan Larouche explique les améliorations apportées pour optimiser le dosage de la chaux. Il décrit également l'équipement utilisé pour nettoyer la tour de refroidissement. Une photo sera transmise aux membres. Il mentionne qu'en janvier prochain, un étudiant de CÉGEP fera son stage professionnel sur l'optimisation de cet équipement.

4. PRINCIPAUX TRAVAUX ET ACTIVITÉS RÉALISÉS EN 2018-2019

M. Yvan Larouche énumère les principaux travaux réalisés en 2018-2019.

- Réfection des réfractaires du four
- Nettoyage de la tour de refroidissement
- Remplacement des plaques de la grille # 3
- Doublage des plaques de fond du bassin de refroidissement
- Arrêt de gros entretien du printemps du 4 mai - 14 juin (42 jours)

5. PROJETS / ACTIVITÉS EN COURS ET À VENIR

En cours

- Planification de la relève
- Documentation des procédures d'opération
- Organisation du travail et amélioration continue - Hoshin

À venir

- Mise à niveau de la tour de refroidissement à planifier

6. SUIVI DE L'ÉCHANTILLONNAGE ET DE LA CARACTÉRISATION DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES 2018

Mme Asselin présente les résultats de la campagne d'échantillonnage de septembre 2018 ainsi que le comparatif avec les années précédentes. La présentation visuelle a été améliorée pour mieux illustrer les résultats obtenus relativement aux normes à respecter. Elle profite de l'occasion pour donner des exemples de rapport quotidien (fourni par le FTIR) et d'avis d'émission transmis au MELCC. Elle présente également la performance de l'incinérateur au niveau des émissions atmosphériques grâce au système de mesure en continu des émissions (voir tableaux dans la présentation PPT en pièce jointe).

7. AVIS DES ÉMISSIONS ÉLEVÉES

Mme Asselin souligne que le nombre d'avis d'émission est passé de 19 en 2016 à 6 en 2019. Cela traduit l'impact positif des nombreuses améliorations apportées à l'incinérateur au cours des dernières années. Tous les paramètres réglementés sont respectés et cela démontre que le charbon actif qui est utilisé répond aux critères de performance requis.

8. QUESTIONS DIVERSES

Madame Labrie aimerait obtenir une copie papier des documents présentés. M. Paré confirme que cela sera fait. Les membres conviennent de tenir le prochain comité de vigilance en juin 2020. Il sera alors question des résultats de la campagne 2019.

9. MOT DE LA FIN

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour ayant été traités, la réunion est levée à 13h10.

Résolution 2019-03

M. Jean-Pierre Larouche propose la levée de la réunion, appuyée par M. Yvan Larouche.